

REQU LE 21 JUL. 2020

## LES PROJETS « JUNIORS »

### UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

Dans l'objectif de préparer ses doctorants à une future carrière dans l'enseignement supérieur et la recherche, l'Université Jean Moulin Lyon 3, met en œuvre un dispositif, les « Projets Juniors ».

#### Définition et description :

Le projet junior est une expérience de recherche qui vise à stimuler la créativité scientifique et l'esprit d'initiative des doctorants.

Le projet junior est porté par des doctorants inscrits en thèse, qui n'appartiennent ni au corps des enseignants-chercheurs, ni à celui d'un des organismes de recherche. Ces doctorants forment une équipe. Le projet junior est conduit indépendamment de tout projet « senior », il ne contribue pas à la réalisation des sujets de thèse des doctorants impliqués.

Il est créé pour une durée de deux ans, et peut être multi établissements (dans ce cas, la majorité des étudiants constituant le projet junior doit être inscrit à Lyon 3).

Le projet junior est piloté par un responsable désigné par ses membres : ce responsable doit être étudiant à Lyon 3 et doit disposer d'au moins une année complète d'inscription en thèse à l'Université Lyon 3 devant lui.

Le responsable présente un projet scientifique collectif, original, et si possible multidisciplinaire, qui décrit :

- les objectifs scientifiques
- la méthodologie adoptée
- le budget de l'action

Les projets sont instruits et classés par la Commission des aides de la recherche de Lyon 3, puis présentés et votés par la Commission Recherche, qui en déterminera le budget.

Le projet junior est doté par l'Université Lyon 3 d'un budget maximum de 3 000 euros, qui sert exclusivement à mener à bien le projet. Les fonds sont destinés à financer les dépenses de fonctionnement du projet (ex : frais de publication, organisation de séminaires, etc...). Le projet junior est invité à compléter le budget qui lui est alloué avec des fonds provenant du démarchage de partenaires (ex : collectivités territoriales, laboratoires, partenaires du monde socio-économique, etc...).

Les liens avec le monde socio-économique sont très fortement recommandés.

Un bilan d'activité scientifique sera transmis en fin de première année à Valérie Dutilleul, Service Général de la Recherche.

Au bout des deux années d'existence, un rapport élaboré par les membres du projet et décrivant le bilan des opérations réalisées (publications, séminaires, rencontres, colloques...) sera transmis par le responsable du projet à la Commission Recherche.

#### Calendrier de l'appel :

- Lancement de l'appel : **mardi 21 juillet 2020**
- Réception des pré-projets pour aide à la finalisation : **jusqu'au lundi 5 octobre 2020**  
Cette étape intermédiaire est proposée aux porteurs de projets afin de valider le budget prévisionnel et les aider à solutionner d'éventuelles difficultés rencontrées dans le montage et la rédaction de leur projet. **Contact : Valérie Dutilleul (Tél. direct : 04.26.31.88.38)**
- Clôture de l'appel : **vendredi 16 octobre 2020 – 12 h** (tout dossier reçu après cette date sera rejeté)
- Validation par la Commission Recherche : **courant décembre 2020**
- Démarrage des projets Juniors : **1<sup>er</sup> janvier 2021** (pour une durée de 2 ans)

Les dossiers finaux seront envoyés au SGR en format électronique à l'attention de [valerie.dutilleul@univ-lyon3.fr](mailto:valerie.dutilleul@univ-lyon3.fr) (+ copie à [soline.beaud@univ-lyon3.fr](mailto:soline.beaud@univ-lyon3.fr)). Les dossiers mentionneront comme objet : « Projet Junior 2020 ».

Une version papier sera également transmise à Valérie Dutilleul :

- soit en mains propres : Service Général de la Recherche, 1<sup>er</sup> étage - 18, rue Chevreul, 69007 Lyon
- soit par courrier : Service Général de la Recherche, 1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

#### Gestion et suivi des projets juniors

Les budgets des projets juniors sont attribués par la Commission Recherche, sur présentation d'un projet scientifique et d'un budget prévisionnel.

Aucune dépense de salaire et d'investissement n'est possible sur ces budgets alloués.  
Les budgets sont gérés par le Service Général de la Recherche.

Le Service Général de la Recherche est notamment chargé d'accompagner les membres des projets Juniors dans leur recherche de financements complémentaires.

Valérie Dutilleul (SGR) est chargée du suivi des budgets des projets juniors et constitue le point contact pour les membres des projets Juniors.